



FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA BANQUE : LE SNB/CFE-CGC AGIT !

Pour le SNB/CFE-CGC, la « formation professionnelle » a toujours été une préoccupation majeure. Dans un monde de la banque, de la finance et du crédit qui vit, depuis plusieurs années et pour de nombreuses encore, dans un contexte particulièrement évolutif et contraint, cette préoccupation est bien plus intense encore aujourd'hui. Le SNB/CFE-CGC entend bien être présent, aux côtés des salarié(e)s, durant cette période qui s'annonce compliquée !

S'adapter en permanence aux attentes et aux nouveaux besoins des clients, se défendre contre les attaques brutales des GAFAs, maintenir une rentabilité dans un contexte de taux peu rémunérateurs, faire face à une concurrence accrue des néo-banques qui mettent la pression sur la baisse de la facturation, répondre à l'exigence de qualité des services et des prestations facturées, intégrer l'arrivée rapide de nouvelles technologies comme l'Intelligence Artificielle ou la Blockchain, etc... **voilà quelques-unes des plus importantes contraintes auxquelles nos entreprises de la banque, de la finance et du crédit sont confrontées.**

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS : UNE DES RÉPONSES IMPORTANTES À CES DÉFIS !

Dans un tel contexte, la formation professionnelle de tous les salarié(e)s est **indispensable**. Elle est une **nécessité absolue** car il faut permettre à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise de s'adapter en permanence à toutes ces évolutions.

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN ET PAS UNIQUEMENT DES « FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES » !

Si le **SNB/CFE-CGC** ne néglige pas la nécessité de formations spécifiques pour répondre à l'évolution des contraintes réglementaires, renforcées depuis 2008, il estime que beaucoup d'autres formations sont tout aussi indispensables et doivent être pleinement intégrées dans les « plans de formation » dans TOUTES les entreprises.

CONTACT SNB/CFE-CGC : 01 48 10 10 50 - JANVIER2020



**SYNDICAT NATIONAL DE
LA BANQUE ET DU CRÉDIT**

1^{ER} RÉSEAU SOCIAL DE LA BANQUE, DE LA FINANCE ET DU CRÉDIT

UN ACCORD NATIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE SIGNÉ PAR LE SNB/CFE-CGC !

Le **SNB/CFE-CGC** s'est donc pleinement investi dans la négociation avec l'AFB, le patronat bancaire, d'un accord de branche structurant sur la formation professionnelle. Cet accord est une réalité, depuis janvier dernier. Nos banques et sociétés financières vont donc désormais devoir le mettre en application.

Le **SNB/CFE-CGC** veillera, grâce à son important réseau de représentant(e)s locaux, à ce que cet accord soit effectivement décliné, en l'améliorant en fonction des spécificités locales, dans chaque entreprise.

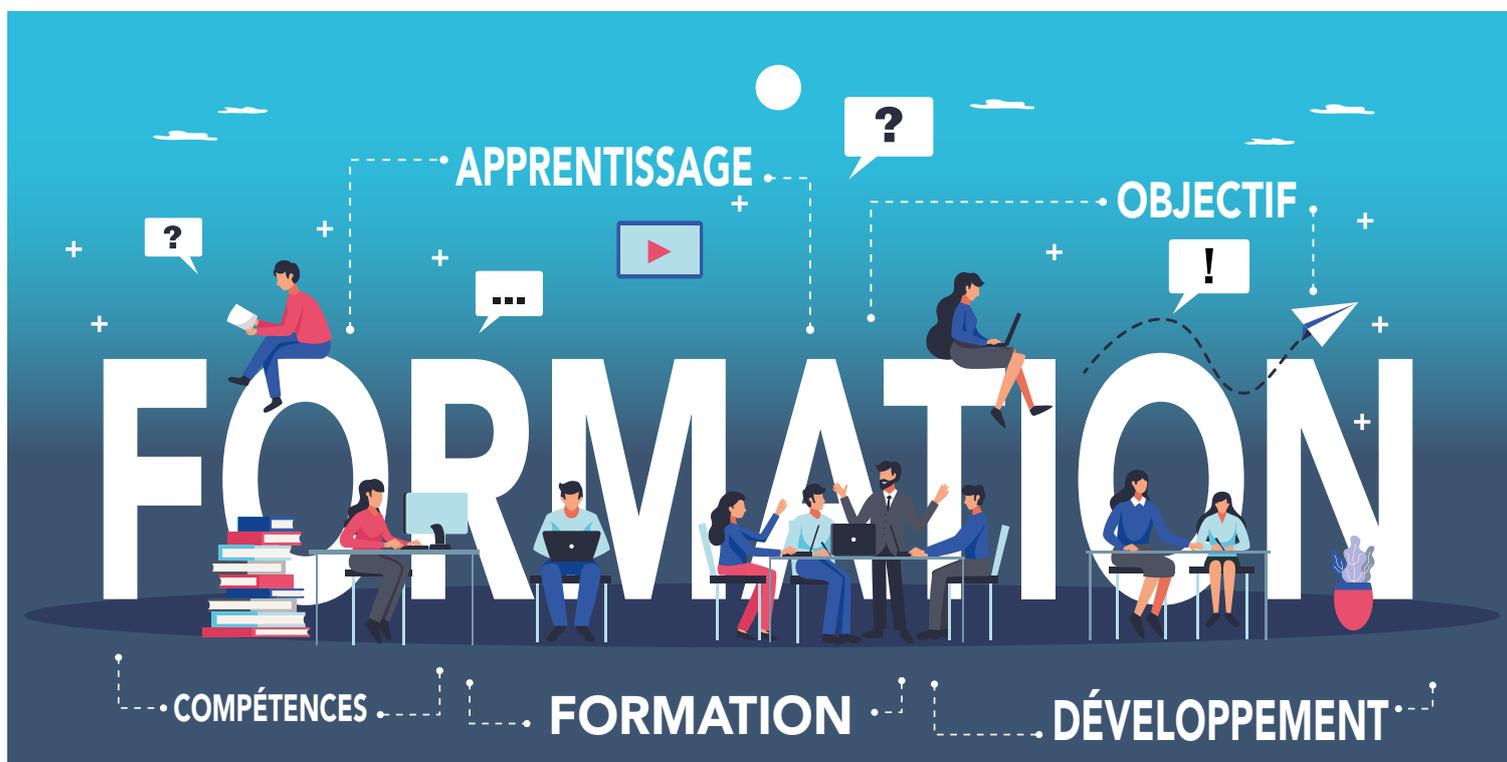
UN EXEMPLE PRÉCIS ? ACCOMPAGNER ET RENFORCER L'UTILISATION DU CPF PAR LES SALARIÉ(E)S !

Le **CPF (Compte Personnel de Formation)** pourrait devenir un très bel outil au service de la formation professionnelle de nos collègues. A l'origine, le CPF vise à « responsabiliser » le salarié sur sa formation professionnelle. Mais comment le « responsabiliser » seul avec des droits à formation limités à 2 ou 3.000 € ? Ce droit à la formation ne pourra être effectivement et correctement exercé sans **un accompagnement fort des entreprises, mais aussi des acteurs de la formation que sont les nouveaux Conseils en Évolution Professionnelle « CEP »**.

Vos représentant(e)s du **SNB/CFE-CGC** veilleront à ce que cette « responsabilisation » du salarié n'exonère pas pour autant la responsabilité de son entreprise en matière de formation professionnelle !

DES ÉLU(E)S ET REPRÉSENTANT(E)S À VOTRE DISPOSITION !

Vous souhaitez en savoir plus ? Vous souhaitez être écouté, aidé et accompagné, par exemple pour obtenir un entretien professionnel ? Rapprochez-vous de l'un(e) de vos élu(e)s ou délégué(e)s du **SNB/CFE-CGC** !



CONTACT SNB/CFE-CGC : 01 48 10 10 50 - JANVIER2020



**SYNDICAT NATIONAL DE
LA BANQUE ET DU CRÉDIT**

1^{ER} RÉSEAU SOCIAL DE LA BANQUE, DE LA FINANCE ET DU CRÉDIT